

**José Manuel Barroso**  
Président de la Commission européenne  
1049 BRUXELLES  
Belgique

**Lettre à Monsieur Barroso concernant la consultation sur la future stratégie UE 2020**

Paris, le 23 décembre 2009

Monsieur le Président,

C'est avec un grand intérêt que l'Institut de la Protection Sociale Européenne (Ipse) a pris connaissance de la consultation sur la future stratégie « UE 2020 » que vous avez lancée le 24 novembre dernier.

L'Ipse est une association comptant parmi ses membres des organismes mutualistes et paritaires de la protection sociale. Créée en 1989, elle a pour objectif la construction d'une protection sociale solidaire en favorisant le dialogue social et le débat autour d'un modèle social européen. Ainsi, est-elle particulièrement sensible aux questions d'inclusion sociale, et plus largement de lutte contre la pauvreté, d'égalité des chances ou encore d'accès à un travail décent et bien sur de soutenabilité des régimes de protection sociale. C'est donc avec une grande attention que l'Ipse se penche actuellement sur la future stratégie « UE 2020 », souhaitant grandement que l'Union européenne réponde à certains défis sociaux dans les dix prochaines années, défis d'autant plus importants que le contexte de crise actuel met particulièrement à mal le bien-être de nombre de citoyens européens.

L'Ipse entend donc tout naturellement faire part de ses remarques concernant la nouvelle stratégie « UE 2020 » en répondant à la consultation de la Commission européenne.

Toutefois, notre association juge le délai imparti pour répondre à cette consultation beaucoup trop court. Nous considérons en effet qu'un programme aussi ambitieux et important que la future stratégie de l'UE nécessite une réflexion poussée et une consultation de grande ampleur, auxquelles tous les acteurs de l'Europe doivent être conviés. Or, le délai actuel de deux mois pour la consultation et de quatre mois pour l'adoption du texte, en mars 2010, paraît véritablement trop court pour élaborer un travail réellement pertinent à ce sujet ; nous pensons notamment que le Parlement ne disposera pas du temps nécessaire pour débattre pleinement sur la nouvelle stratégie.

Par ailleurs, un délai si limité nous semble d'autant moins souhaitable que la stratégie de Lisbonne n'arrive à son terme qu'à la fin de l'année 2010. Cette échéance offre encore aux différents acteurs de l'Union européenne un temps non négligeable pour parachever la future stratégie et l'enrichir grâce aux apports de nombreux avis et débats.

Encore une fois, nous sommes convaincus que cette nouvelle stratégie doit être le fruit d'un véritable consensus entre les acteurs concernés, afin d'optimiser ses chances de réussite dans les dix années à venir. Dans ce sens, il nous paraît évident que l'élaboration d'un texte à la fois ambitieux et réaliste nécessite davantage de temps.

En conséquence, Monsieur le Président, l'Ipse et ses membres jugent nécessaire de repousser la date limite de cette consultation puis l'adoption du texte au mois de décembre 2010, sous la présidence belge du Conseil de l'Union européenne.

Espérant sincèrement que notre demande sera entendue, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Dominique Boucher  
Délégué Général